

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11
Par la poste... 15
En N°... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE.

JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE

On écrit de Posen, le 10 octobre : La tranquillité la plus profonde règne dans notre ville. Mais dans les églises les cloches et les orgues, en signe de deuil, ont cessé de se faire entendre. Les chants et la musique ont pour tant continué à la cathédrale, ce qui a attiré la colère des partisans de l'archevêque sur un ecclésiastique distingué; ses fenêtres ont été brisées à coups de pierres, et d's lettres de menaces lui ont été adressées. On va pourvoir incessamment à la nomination d'un administrateur. Déjà, dit-on, la sœur de l'archevêque a reçu l'avis d'avoir à quitter l'hôtel de l'archevêché. Il paraît que M. de Dunin, en retournant à Posen, n'a pas agi à l'insu du saint-siège, n'en eût-on pour preuve que la résistance que même vouloir manifester le clergé. On parle beaucoup d'une lettre pastorale du chanoine Brodzinski, qui a fait interdire les sons des cloches et le chant dans les églises. Ces symptômes font croire que la nomination d'un administrateur rencontrerait plus d'opposition qu'à Cologne. (Journal de Francfort.)

Il règne une grande activité dans les ports de la mer Baltique, par suite de l'exportation de grains vers l'Angleterre. Non seulement les récoltes dans ces provinces sont excellentes, mais il reste encore des masses de produits énormes de l'année dernière qui viennent d'être vendues à des maisons d'Angleterre. (Gaz. d'Elberfeld.)

Des nouvelles de St-Petersbourg dépeignent la santé de l'impératrice comme dans un état très-alarmant et assurent qu'il n'y a pas grand espoir de son rétablissement. L'auguste malade souffre déjà depuis plusieurs années d'une fièvre nerveuse. (Frankf. Journ.)

On écrit d'Alexandrie, 26 septembre : La côte a été mise en état de défense depuis Marabout jusqu'à Aboukir, et bien que les fortifications, telles que les a indiquées le comte Marmont, ne soient pas terminées du côté de l'ouest, on ne doit plus y craindre un débarquement sur la jetée où se trouve le palais du pacha; on a élevé des batteries et des fourneaux pour les bombes. On voit que le pacha veut se défendre; un bombardement d'Alexandrie serait, du reste, assez difficile, attendu qu'on ne sait pas entrer dans le port. Ainsi, l'attaque n'aurait probablement pas d'autre effet que de faire massacrer tous les Européens qui sont en Egypte. Un débarquement serait une dangereuse entreprise, qui pourrait fort bien échouer. Il se trouve actuellement 45,000 hommes à Alexandrie, et pourvu que ceux-ci résistent pendant trois jours, l'armée ennemie périrait dans un aride désert. Il est inutile de démontrer que l'Angleterre ne débarquera pas ses troupes. Il est à peine croyable que la France le fera, l'Autriche pas davantage, et on permettra difficilement qu'une flotte russe paraisse dans la Méditerranée avec des troupes à bord. On croit que rien n'est plus facile que la conquête de l'Egypte, tandis que Napoléon n'y a réussi qu'avec la plus grande difficulté. Mais alors l'Egypte n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, alors la France envoyait une armée belliqueuse, ayant un Napoléon à sa tête, alors on ne rencontrait que des essais de Mameluks et de Bédouins qui se dispersaient au premier choc, et n'avaient pas un Méhémet-Ali pour les commander.

On écrit de Lisbonne, le 14 octobre : L'Angleterre, dont les produits sont en partie exclus par le tarif de douanes actuel, nous envoie en ce moment toutes sortes de réclamations financières, après nous avoir cherché chicane sous prétexte d'empêcher la traite des Nègres. Il est arrivé ici le 28 septembre, 1. la demande de paiement de l'indemnité due aux militaires de la légion anglaise sous le commandement du lieutenant-général sir H. Clinton; 2. plusieurs autres réclamations tant de militaires que de citoyens anglais; 3. la demande de paiement des intérêts de l'emprunt contracté à Londres. Les détenteurs des obligations de cet emprunt voudraient qu'il soit nommé une commission mixte, composée de 5 Portugais et de 3 Anglais, et en cas de refus du gouvernement portugais, d'ac-

Windsor, qu'on assure positivement dans les cercles les mieux informés qu'on annoncera alors officiellement au parlement le mariage de la reine avec le prince Albert de Saxe-Cobourg.

Il paraît que la cérémonie aura lieu au mois de mars ou d'avril prochain.

Les comptes produits par la banque d'Angleterre pour le trimestre finissant le 15 octobre, présente une position plus satisfaisante que celle des neuf mois précédents. Les directeurs paraissent avoir senti le danger de leurs dernières mesures de temporisation par rapport au cours. Les comptes de circulation, de dépôts, etc., prouvent une grande réduction dans l'émission de billets. L'encaisse s'est accrue de 250,000 liv. st. dans le mois expiré au 15 octobre comparé avec le mois précédent fini le 17 septembre. Il ne reste maintenant à la banque que de continuer pendant un mois ou deux ces mesures de prudence et nous ne doutons point de voir bientôt les affaires reprendre leur cours naturel. (Globe.)

Depuis que de nouveaux emprunts ont été faits à la banque d'Angleterre, il y a beaucoup moins de gêne pour l'argent qui est même assez abondant en ce moment; mais les capitalistes ne veulent le prêter qu'au jour le jour ou pour peu de temps. Personne ne paraît disposé non plus à prendre de longs engagements, tant que durera l'état d'incertitude qui règne au sujet de l'avenir des événements. Sous l'influence de ces circonstances, le taux de l'escompte n'éprouve aucune modification, bien que des emprunts sur dépôt de bons de l'échiquier ou de fonds publics se fassent à 5 ou 5 1/2 p. c., avec l'adoption de les prendre à volonté.

Dans le courant de la semaine prochaine, nous devons nous attendre à apprendre de New-York, l'effet produit dans cette ville par les nouvelles apportées par le paquebot à vapeur le Liverpool. Si l'on soutient avec fermeté le choc de l'autre côté de l'Atlantique, le crédit matériel se trouvera consolidé aux Etats-Unis, et les affaires reprendront beaucoup d'activité; mais nous devons avouer qu'ici la saison d'hiver ne s'annonce pas sous de très-brillants auspices. (Globe.)

Nous ne pouvons que confirmer aujourd'hui l'opinion accréditée parmi les principaux négociants de la cité; il règne dans les esprits une défiance qui ne peut que s'accroître et qui paralyse les affaires. Quant aux changes étrangers, il est évident qu'ils ne pourraient pas se soutenir sans les efforts continus de la maison Baring et compagnie. Les paiements déjà faits ou qui se font pour le blé étranger sont à ce qu'il paraît plus considérables que le public ne le peut croire. L'exportation des produits de nos manufactures n'est pas très forte; l'année dernière nous n'avons rien expédié aux districts du continent où l'on cultive le blé. Relevé de la situation de banque du 25 juillet au 15 octobre 1859. Passive circulation 17.612.000. Dépôts 6.754.000 Total 24.349.000. Actif, valeurs 24.939.000, lingots 2.525.000 Total 27.464.000. (Standard.)

On écrit de Lisbonne, le 14 octobre : L'Angleterre, dont les produits sont en partie exclus par le tarif de douanes actuel, nous envoie en ce moment toutes sortes de réclamations financières, après nous avoir cherché chicane sous prétexte d'empêcher la traite des Nègres. Il est arrivé ici le 28 septembre, 1. la demande de paiement de l'indemnité due aux militaires de la légion anglaise sous le commandement du lieutenant-général sir H. Clinton; 2. plusieurs autres réclamations tant de militaires que de citoyens anglais; 3. la demande de paiement des intérêts de l'emprunt contracté à Londres. Les détenteurs des obligations de cet emprunt voudraient qu'il soit nommé une commission mixte, composée de 5 Portugais et de 3 Anglais, et en cas de refus du gouvernement portugais, d'ac-

céder à cette proposition, les Anglais nommeraient une commission composée d'Anglais seulement et qui se mèlerait à l'œuvre sans délai. Il a donc été tenu un conseil de cabinet dans lequel le baron de Los Lagos a proposé d'amalgamer les 3 et les 5 p. c. et de payer les intérêts échus au moyen de bons du trésor à 6 p. c., et plus tard à 7, avec garantie suffisante. Les créanciers sont prêts de leur côté à abandonner une partie du capital consistant en 4 millions de liv. st.

Ces propositions ont été généralement approuvées, et il a été décidé que le revenu du tabac serait donné en garantie. Cependant l'opposition de 5 ministres a été cause que rien n'a été décidé définitivement. On attendra le retour de Londres du baron de Los Lagos qui va partir pour l'Angleterre, où il fera entendre que sa proposition finira par être adoptée.

On n'a rien découvert de plus au sujet de la conspiration mi-guilliste. Le général Moedonald est toujours en prison. Mais il paraît qu'il sera relâché faute de preuve de culpabilité. Les guérillas se tiennent plus tranquilles. Quelques-uns pris dans les montagnes des Algarves ont été fusillés, d'autres remis entre les mains de la justice.

S. M. a conféré la grande croix de la tour et de l'épée au général Espartero.

L'Oriental (hydrographe) est arrivé à Lisbonne, le 7 octobre.

FRANCE. — Paris, le 22 OCTOBRE.

Stéphanie Girondelle est toujours au dépôt de la Préfecture de police. Hier et aujourd'hui encore, elle a été soumise à de nouveaux examens de la part des hommes de l'art. Ses réponses sont toujours à-peu-près les mêmes, et rien ne laisse supposer que sa démence soit simulée. Selon toute apparence, elle sera, dans la soirée, envoyée à l'hôpital de la Salpêtrière. (Gazette des Tribunaux.)

On lit dans le Journal de Paris : « M. le lieutenant-colonel de Senilhes, le même qui, à deux fois différentes, s'est rendu au camp d'Espartero comme envoyé du gouvernement français, vient de partir en toute hâte pour Madrid. M. le maréchal Soult l'a fait chercher toute la soirée de samedi, et ne lui a laissé que quelques heures pour préparer son départ. La mission de M. de Senilhes se rattache, dit-on, aux moyens à employer pour compléter la pacification de l'Espagne. »

Le Journal des Débats contient un article dans lequel il persiste à soutenir que le gouvernement doit donner à don Carlos la liberté de sortir du royaume. Son principal motif est qu'après son échec dans les provinces basques, don Carlos n'est plus dangereux pour l'Espagne, et qu'en le retenant plus longtemps, on compromet la dignité de la France. « Car, dit-il, si les maximes d'Etat laissent aux gouvernements une immense latitude, c'est à la condition de ne les appliquer qu'avec une extrême réserve. » Le Journal des Débats termine par cette observation que la guerre civile peut se maintenir encore fort longtemps en Espagne, et il demande s'il est juste de retenir indéfiniment don Carlos prisonnier.

Le Constitutionnel persiste à dire qu'il faut retenir don Carlos. Il dit que dès qu'il fut agité au conseil des ministres si des passeports lui seraient accordés, la majorité se prononcera sans hésiter pour la négative. Depuis lors, le Constitutionnel craint que les intrigues de la diplomatie n'aient prévalu, grâce à la faiblesse de quelques ministres.

Le National est de l'avis du Journal des Débats et soutient, comme il l'avait fait des le principe, que le droit commun ne permet pas de retenir don Carlos prisonnier. Pour le National, la raison d'état n'est rien, et il dit aux journaux de la gauche qu'en demandant la violation de la loi contre don Carlos,

— Oui, un palefrenier qui me protégera, j'espère.
— Si vous êtes un cheval, passez. Mais à propos de cheval, qui sait ce qu'est devenu le vôtre?
— Votre mari le retrouvera; mais vous, mon enfant, ne seriez-vous pas bien aise de faire comme votre tante, de rencontrer un autre Grégoire, et d'avoir aussi une place de garde dans la forêt impériale?
— Non, sire, répandit-elle tout bas.
— Taisez-vous, Marie, taisiez-vous! murmura l'empereur.
— Monsieur veut-il une tasse de lait, demanda la femme de Grégoire, qui n'avait pas entendu les derniers mots.
— Volontiers.
— Allons, j'y vais abandonner ma nièce; elle est triste, rêveuse, faites-la rire un peu, et surtout soyez sage.
— Toinette sortit.
— Vous m'avez donc reconnu, dit l'empereur à la jolie et tremblante fille, qu'il plaça avec bonté sur une chaise voisine.
— Oui, sire, et pourtant je n'ai eu l'honneur de vous voir qu'une fois, et de loin encore.
— Et vous ne m'avez pas oublié.
— Le souvenir des actions généreuses s'efface difficilement, et, selon votre habitude, sire, vous répandez des bienfaits.
— A quoi passez-vous votre temps ici?
— Je travaille et je pense.
— Penser est souvent une bonne chose.
— Et souvent aussi une chose fort douloureuse.
— A votre âge, quel malheur pouvez-vous avoir inspiré?
— Mon âge, sire, le cœur peut être flétri; une espérance est là, on la saisit avec transport, on s'en empare, et un beau jour la désillusion arrive, on est seul au monde, on pleure en silence, on meurt.
— Quel langage! quelles expressions! quelle âme! Ma jeune enfant, vous m'intéressez, et pourtant je ne veux pas que vous vous plaigniez de mon indiscrétion, j'attendrai que vous ayez foi en ma protection désintéressée; je jure de vous assurer contre toute infortune, contre toute injustice, contre toute lâcheté, et si l'on vous a parlé de moi comme je mérite qu'on en parle, vous savez si je tiens mes promesses.
— J'entends ma tante, dit rapidement Marie, dont la suave figure exprimait la reconnaissance la plus vive.
— Quand Toinette reentra, elle vit des pleurs dans les yeux de Marie, et lui dit :
— Tu auras fait la sottise, et monsieur l'aura grondée, c'est sûr; les petites filles qu'on met en pension et qui remportent des prix, ça ne sait rien, ça ne comprend rien. Allons, essuie tes larmes, ou je prie monsieur, qui a l'air d'un bon enfant, d'en prendre une avec un baiser.
— Oh! non, ce serait trop mal; je n'oserais pas.
— Laissez donc, vous êtes un hypocrite; vous oseriez si je vous le disais une seconde fois; mais je crois entendre un cheval, c'est mon mari, sans doute.
— Voyez si c'est lui.
— Des que Toinette fut à la porte de la cabane, l'empereur dit tout bas à Marie, en lui serrant affectueusement la main :

— Silence, mon enfant; vous avez du chagrin, je veux être votre confident; ne me nommez pas, et quoi que vous voyez, quoi qu'il arrive, laissez moi inconnu ici.
— Voilà le cheval! s'écria Toinette.
— L'empereur partit après avoir bu une demi-tasse de lait, remercié ces bons gens, et glissé une pièce d'or dans la main de Grégoire, en jetant un regard d'intelligence sur la jeune et charmante Marie.
— Le lendemain, en allant mettre ordre au dégât causé par le cheval de l'empereur, Toinette trouva sur le sol une bourse contenant cent napoléons. Elle entra vite à la maison, fit part à sa famille de l'heureuse trouvaille; le mari prit la bourse pour la porter au garde principal de la forêt, et Marie murmura tout bas :
— Déjà déjà!
— Le garde principal dit à Grégoire : Cette bourse vous appartient, c'est la loi de la forêt, seulement vous êtes tenu de donner un napoleon aux pauvres.
— J'en donnerai deux.
— A votre aise.
— A quelques jours de là, tandis qu'un rapide orage pesait de toute sa violence sur la contrée, et forçait les gardes de la forêt à tenir leur porte close, deux petits coups se firent entendre dans la demeure de Grégoire.
— Quelque pauvre piéton égaré, dit le maître.
— C'est lui! soupira Marie.
— C'était lui en effet.
— Il est écrit là-haut que je vous serai toujours redevable, dit l'étranger en s'asseyant; l'orage m'a surpris, et je m'estime heureux que votre cabane se soit trouvée près de moi.
— M'est avis, poursuivit gaillardement Toinette, que c'est vous qui étiez près de la cabane, et que ce n'est pas par hasard.
— Comme cela?
— Marie ou moi, nous vous avons donné dans l'œil, et vous rôdez autour de nous.
— Ça se pourrait bien, grommela Grégoire.
— Quelle bonté! dit le cœur de la jeune fille.
— N'avez-vous pas, dit Grégoire, perdu l'autre jour une bourse pleine d'or?
— Non.
— C'est que, voyez-vous, nous vous l'aurions rendue, malgré l'usage.
— Elle ne m'appartient pas.
— Tant mieux, soit dit sans vous fâcher.
— A propos encore, voulez-vous une tasse de lait?
— A condition que la gracieuse Marie me la servira.
— Entendu. Mais regardez donc la boudeuse! elle n'ose ni lever les yeux, ni ouvrir la bouche, elle se tient là comme un pouton. Dis donc, est-tu fâchée que monsieur vienne nous faire visite? parle, nous le prions bien vite de déguerpir. Paix du ménage avant tout.
— Non, répondit timidement Marie, monsieur peut venir quand il voudra; il trouvera toujours ici son accueil.
— A la bonne heure, dit Toinette, j'en étais sûre. Figurez-vous, monsieur, qu'elle nous a déjà parlé de vous plus de vingt fois, sans compter les fois

Feuilleton.

LOISIR IMPERIAL.

Un jour, à une magnifique chasse de l'empereur à Fontainebleau, son cheval, emporté par le bruit des cors, les cris de la meute et la chaleur d'une journée étouffante, le conduisit seul dans un taillis, loin des chemins battus, s'élança d'un bond violent, franchit une palissade élevée, et glissa dans un vide où son corps à peine put s'enfoncer. Le cavalier, saisi au cou par une branche de chêne, abandonna les guides, et tomba dans le fourré. Il poussa un léger cri, et se releva tout déchiré de ses vêtements, de ses mains et de sa figure. Près de là était la cabane d'un pauvre garde de la forêt, lequel, entendant un remue-ménage inaccoutumé, prit son fusil et s'avance avec précaution, supposant un cerf blessé ou un loup cherchant un gibet. Le brave homme appuya, tout en marchant, son arme sur l'épaule; il s'arrêta après quelques pas, il écoute, il s'agenouille, il vise à tout hasard, et au moment où il allait commettre un régicide, sa femme, qui l'avait suivi, détourne l'arme, et lui dit d'une voix douce et effrayée à la fois :
— Ne tire pas, Grégoire, c'est un homme.
— Oui, un homme fort embarrassé, répondit l'empereur, et qui vous demande des secours pour son cheval et pour lui.
— Grégoire s'éloigna, et sa gentille ménagère, prenant les branches d'une main, et les ronces de l'autre, parvint auprès de Napoléon, lui tendit la main, et après l'avoir tiré de sa situation périlleuse, le conduisit jusqu'à sa cabane.
— Vous êtes une brave et digne personne, dit l'empereur en s'asseyant sur une chaise boiteuse; je vous récompenserai de votre service.
— Elles-vous seule, dans cette demeure?
— Avec mon mari et ma nièce.
— Où est-elle votre nièce?
— Derrière le lit, où elle se cache; elle a peur de tout et peur de rien. Allons, Marie, viens saluer monsieur.
— Marie se dressa tout doucement, leva la tête en baissant ses yeux recouverts par de longues paupières, fit un pas, puis deux, puis recua de trois, et davantage, glissa plutôt qu'elle ne marcha vers l'inconnu, et quand enfin elle voulut reculer encore, elle se trouva assise sur les genoux de l'empereur.
— Est-elle nigande! dit sa tante en la poussant du coude.
— Elle est timide et voilà tout. Au reste, elle est si jolie, qu'elle a grand tort de se cacher ainsi.
— C'est ce que je lui dis tous les jours. Moi, par exemple, si je ne m'étais aimée, pas épousée, et je ne serais pas aujourd'hui gardienne de la forêt impériale.
— Combien gagnez-vous par an?
— Deux cents écus; et nous économisons pour la dot de Marie.
— Je ferai augmenter vos appointements.
— Vous connaissez donc quelqu'un au château?

ment leur prix, et par conséquent à perdre une grande partie des bénéfices qu'ils s'étaient flattés de réaliser, à la faveur de l'adoption des mesures prohibitives.

Il est une autre considération qu'il importe de ne point perdre de vue. Si les fabricans anglais étaient exclus du marché belge, ils chercheraient naturellement, sur d'autres marchés, une compensation aux pertes qu'ils éprouveraient de ce chef. Ne pouvant combattre la concurrence de l'industrie belge, sur nos marchés, ils la combattraient sur les marchés étrangers, plus vivement encore qu'aujourd'hui, et comme ils peuvent livrer leurs tissus à meilleur prix que nos fabricans, ceux-ci feraient, sur les marchés étrangers, des pertes à-peu-près équivalentes aux bénéfices que leur aurait procurés l'exploitation exclusive du marché intérieur. Ainsi, au bout d'un certain temps, ils ne seraient guères plus avancés qu'ils ne le sont actuellement, et la crise que nous subissons se reproduirait avec la même intensité, sans offrir en perspective un moyen apparent de salut.

Dans l'impossibilité de refuser péremptoirement, et avec quelque chance de succès, les arguments que les publicistes éclairés ont fait valoir contre la prohibition réclamée par les fabricans de coton, on s'est demandé s'il ne serait pas juste d'accorder à la fabrique cotonnière des secours en argent qui lui permettent de continuer ses travaux, sans qu'elle fût dans la nécessité de réduire le salaire de ses nombreux ouvriers. Mais ceux-là qui se sont adressés cette question n'ont pas osé la résoudre, et les fabricans eux-mêmes ne l'ont pas soulevée. Il est vrai que quelques journaux des Flandres ont fait entendre des doléances sur l'empressement que le gouvernement aurait mis à accorder de secours pécuniaires à quelques grands établissemens industriels de notre province, et sur la tiédeur qu'il apporte dans l'accomplissement du même devoir envers les principales fabriques de coton. Mais s'ils avaient examiné les choses de près, ils se seraient convaincus que le gouvernement n'a accordé à ces établissemens, que de simples avances sur la fourniture d'objets nécessaires à la construction et à l'exploitation du chemin de fer, et qu'en agissant il n'a fait que payer une dette dont le terme allait échoir dans un délai très-rapproché.

Il ne faut donc pas confondre ces avances avec les secours purement pécuniaires, ou les prêts sur intérêts que quelques personnes seraient disposées à demander en faveur de l'industrie cotonnière. Sans doute, si le gouvernement pouvait appliquer les produits de cette industrie à l'achèvement de quelque grand travail d'utilité publique entrepris par lui, et, si, à cet égard, il était dans une position semblable à celle où il se trouve vis-à-vis de nos établissemens métallurgiques, nous serions les premiers à réclamer qu'il usât du droit de faire confectonner dans les ateliers de nos fabriques cotonnières les objets dont il pourrait avoir besoin. Mais il n'en est pas ainsi. Le gouvernement ne saurait se constituer marchand de calicots et se livrer à un trafic qui doit être exclusivement laissé aux particuliers. Quel serait en effet le résultat immédiat et direct de l'adoption d'une semblable mesure? c'est facile à prévoir. Chaque fois qu'une branche d'industrie ou de commerce serait en stagnation, les fabricans ou commerçans dont les magasins seraient encombrés viendraient dire au gouvernement: Je réclame votre secours; accordez-moi cinq, six ou dix millions pour me remettre à flot et faciliter l'écoulement de mes produits; ou bien, achetez-les vous-même, et cherchez à les placer comme vous le pourrez; mais débarrassez-moi d'un excédent de production dont je ne sais que faire. Tel serait le langage de nos industriels et de nos commerçans, si le gouvernement, déviant de la ligne qu'il a suivie jusqu'à présent, accordait des secours pécuniaires à l'industrie ganloise, ou bien achetait pour son propre compte et ses risques et périls, une partie des marchandises qui encombre les magasins. Et remarquez que le plus humble producteur, qui se trouverait dans un état momentané de gêne, aurait autant de droits à la sollicitude du gouvernement, que l'industriel le plus puissant. L'agriculteur aussi, dont la récolte aurait été manquée et qui se trouverait dans l'impossibilité de payer ses fermages, exposerait ses titres à la bienfaisance de l'état, et comment le gouvernement, constitué ainsi aumônier général du royaume, trouverait-il les moyens nécessaires de réparer toutes ces pertes individuelles dont le chiffre pourrait excéder quelquefois celui du budget tout entier!

L'industrie et le commerce ont leurs jours de prospérité et de revers. Quand ils sont florissans, les hommes qu'ils enrichissent n'appellent point le gouvernement au partage de leurs bénéfices; ils les gardent tout entiers pour les appliquer à des spéculations nouvelles, ou pour se procurer toutes les jouis-

sances de la vie. C'est fort bien; personne n'y trouvera à redire. Mais qu'ils supportent donc aussi exclusivement les revers, et quand la mauvaise fortune les poursuit, qu'ils ne viennent pas imposer une partie de leurs pertes, au gouvernement qui n'a point participé à leurs bénéfices.

On lit dans l'Indépendant:

« On fait en ce moment à Gand un nouvel emploi de la fonte, qui peut être considéré comme un véritable progrès dans l'art de la construction.

» Ce progrès est dû à M. Roelandt, à qui la Belgique doit déjà un grand nombre de beaux monumens.

» L'habile architecte, dans le double but d'une grande économie de capitaux et d'espace, a cherché à s'affranchir de la règle, utile sans doute mais souvent aussi bien fâcheuse, d'après laquelle tout mur d'un étage supérieur est nécessairement superposé à un mur qui lui correspond à l'étage inférieur.

» Il voyait un avantage majeur à subdiviser, par des murs, la partie supérieure du palais de justice destinée aux archives, et à conserver d'autre part, au rez-de-chaussée, une vaste salle dégagée d'entraves et destinée à la réunion de la Bourse.

» L'emploi connu des matériaux de construction ne lui donnait pas une solution convenable à cet important problème, parce que ni les bois les plus solides, ni les voûtes avec leurs divers systèmes d'ancrages, ne lui inspiraient pas assez de confiance pour la charge éventuellement à porter.

» Dans cet état de choses M. Roelandt fit appel à l'art de la fonderie, dont les développemens ont été si rapides depuis un quart de siècle, et la fonderie lui a fourni la solution qu'il cherchait.

» Deux arcs, à entre surbaissé, sont accouplés comme dans les balanciers des fortes machines et réunis par des poutrelles en équerre. Ce système, d'une rigidité à l'épreuve d'une charge bien supérieure à celle qu'on prévoit, n'a pas besoin de ces traverses disgracieuses qui défigurent les anciennes voûtes; il ne peut en aucune manière se déformer comme il arrive si souvent aux voûtes qui ne sont armées que d'ancrages en fer ductile. Ces arcs, dont la masse était énorme tant qu'on les voyait couchés, depuis qu'ils sont en place ne manquent ni de légèreté, ni de hardiesse, ni de grâce.

» Nous ne doutons point qu'un pareil exemple ne soit fréquemment imité par les bons architectes que notre pays possède, et il le sera sans inconvénient, pourvu, ainsi qu'à Gand, qu'un calcul à la fois hardi et circonspect préside aux dimensions à donner à ce nouveau genre de voûtes.

» Nous ajouterons à ce qui précède que ces pièces en fonte, dont les dimensions sont colossales, sortent des ateliers de M. Ch. Marcellis, à la Boverie.

Le Courrier français publie une lettre de Bruxelles où le voyage du roi des Belges est expliqué de la manière suivante:

« Le départ du roi Léopold paraît offrir en Belgique un champ moins vaste qu'en France aux conjectures de la presse; à peine si nos journaux s'en occupent: c'est que chez nous personne n'ignore que ce prince est souffrant depuis dix mois, et que les médecins lui ont conseillé à diverses reprises les eaux de Wiesbaden.

» Plusieurs fois il a formé le projet de se soumettre à leurs prescriptions; mais il en a été empêché soit par des événemens politiques, soit par des voyages obligés en France ou en Angleterre. Enfin le moment est arrivé de se conformer à l'avis des médecins, et le roi est parti pour un mois environ.

» Il est très-possible qu'en passant il voie le prince de Metternich; mais ce n'est pas pour avoir un entretien qui durera peut-être que quelques heures qu'il s'absente de son royaume pour plusieurs semaines. A l'époque où les eaux lui ont été ordonnées, il n'était nullement question que le prince archevêque viendrait se rétablir au Johannisberg. Si le roi Léopold rencontre le prince de Metternich, il ne croira pas déroger en conférant avec lui de quelques points qui intéressent particulièrement la Belgique.

On écrit de Courtrai, le 22 octobre:

« Depuis quelque temps des braconniers français venaient chasser effrontément sur le territoire belge dans les communes de Herseaux, Mouscron, Dottignies et autres, toutes situées sur la lisière du pays, et toujours en nombre suffisant pour enjamber la surveillance isolée des gardes-champêtres et gendarmes, auxquels en cas de déclaration en contravention, ils enjoignaient, culé compliment sur la fraîcheur de son teint qu'il comparait à des bouquets de lys et de roses, tandis que la pauvre était pâle comme un cadavre. Il lui prit cavalièrement la main, y appuya ses lèvres et s'assit sur un fauteuil qu'on lui offrit.

— Il ne me va pas du tout, dit tout bas Grégoire: il a l'air d'une sauterelle.

— Ni à moi, répondit Toinette.

— Hélas! soupira Marie.

Il y eut un moment de silence et de tristesse, pendant lequel la bouche seule de M. F... souriait.

— L'empereur! dit une voix sonore, l'empereur! Et tout le monde se leva, excepté Marie, à qui les forces manquaient.

— Miséricorde! femme, M. Maurice.

— Ciel de Dieu! c'est lui... vois comme il est beau!

— Plus que ça.

— Je crois bien.

— Décidément, il ne pouvait pas l'épouser. Elle, Marie, une empereuse!

Napoléon s'approcha de Marie, la prit doucement par le bras, l'aida dans sa marche, et lui dit à voix basse:

— Courage mon enfant.

— Sire, je vais être bien malheureuse!

— Peut-être.

— Je ne pourrai jamais aimer cet homme.

— Vous n'y êtes pas condamnée; c'est un cœur droit, mais plein de vanité, de ridicules. Il n'a guère de foi qu'en son génie, et le génie lui fait défaut.

— Pourquoi donc ce choix?

— C'est encore mon secret.

— J'ai peur, sire.

— Ne suis-je pas là, Marie, et ne vous ai-je pas dit que je voulais être votre ami?

Tout fut arrêté pour que le mariage se conclût le soir même; Napoléon se nomma parrain; aussi fit-il les choses comme il avait coutume de les faire, et Marie, à qui une dot magnifique avait été comptée, se montra à la chapelle sous une parure ravissante de dentelles et de diamans. On se mit à table. Vers dix heures les convives se retirèrent petit à petit; Grégoire et sa femme avaient déjà embrassé Marie toute désolée, mais bien disposée à dire le fatal secret à son mari, plus vain, plus impertinent que jamais, lorsqu'un officier se précipita dans la salle;

— M. le baron de F...?

— C'est moi.

— De la part de l'empereur.

Marie leva la tête. M. de F... prit le papier, lut et s'écria: Quel bonheur! quel bonheur, madame! je reçois l'ordre de partir à l'instant même pour Brest, où je dois m'embarquer pour le cap de Bonne-Espérance, où je suis nommé consul; l'empereur ne me donne pas dix minutes, et il m'assure que si je m'acquitte avec zèle de la mission délicate dont je suis chargé, il m'enverra l'an prochain à Batavia, en qualité d'intendant de la colonie, et de

sans façon et en les mettant en joue, de se retirer dans la direction qu'il leur plaisait de désigner.

Dimanche dernier, plusieurs gardes champêtre réunis à des gendarmes déguisés se sont mis en mesure de les surprendre et de ne plus leur obéir. Ils ont été victimes de leur zèle: on en est venu aux mains à Herseaux; le gendarme Vandale a reçu un coup de feu dans la poitrine, à bout portant; il est mortellement blessé; des coups de fusil ont fait plusieurs blessures moins graves à un autre gendarme, et un garde-champêtre a été atteint à la tête.

Un de ces braconniers a reçu un coup de sabre dans la figure qui doit lui avoir fait une profonde blessure. Les coupables n'ont pas moins eu de peine à se mettre en sûreté en France. Ils étaient une dizaine. (Chronique.)

— On écrit de Namur, le 21 octobre:

« A l'exposition des produits horticoles, maintenant ouverte à Namur, chez le sieur Broze, aubergiste, on remarque parmi les citrouilles, celle appartenant à M. Colle, jardinier à Namur, du poids de 159 livres, et une autre au jardinier de M. le vicomte Desmanet de Biesme, de 136. Plusieurs autres figurent encore à l'exposition, mais qui sont d'un poids inférieur. Les cardons et les choux-navets des jardiniers de MM. de Croix et de Blommaer de Soye sont aussi de la plus grande beauté.

— Une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, interprétative du nouvel arrêté sur les agents de change et courtiers, porte entr'autres ce qui suit:

Aucune présentation spéciale de candidats ne devra plus être demandée aux chambres du tribunal de commerce; mais ces corps, ainsi que la chambre syndicale, sont appelés à déléguer respectivement (aux termes de l'art. 5 de l'arrêté royal du 22 avril 1836), deux de leurs membres, pour la formation de la commission d'examen, celle-ci sera naturellement appelée (indépendamment de sa mission principale, à donner son avis sur le candidat à préférer par le gouvernement.

Outre que, ayant été en position d'apprécier par elle-même les capacités des candidats, elle est plus apte que les corps susdits à donner cet avis avec parfaite connaissance de cause, l'on conçoit que ce mode simplifiera beaucoup la marche de ces sortes d'affaires, puisque, au lieu de recourir à trois corps distincts dont d'ailleurs les présentations pouvaient ne pas s'accorder entre elles, ce qui était de nature à faire naître des difficultés, on obtiendra, en même temps que le résultat des examens qui auront eu lieu, une sorte de corollaire, et à laquelle le gouvernement pourra tout naturellement se rallier.

— Le Courrier anglais du 21 octobre, persiste à soutenir que don Carlos a envoyé deux officiers, le général Elio et le marquis del Pace, au camp de Cabrera, porteurs d'ordres positifs pour la cessation des hostilités. La lettre du marquis de Labrador, qui a nié le fait, ne prouve qu'une chose, suivant le Courrier, c'est qu'à cette occasion ce personnage n'a pas joui de toute la confiance de son maître.

— Les actions de la Banque de Belgique ont continué à hausser à la bourse de Paris de mardi. Elles sont montées de 710 à 740 pour fermer à 735.

— UN PUFF DRAMATIQUE. — Un journal français rapporte fort sérieusement qu'un Anglais, épris du chant de M^{lle} Malibrant, et qui était tombé dans une sorte de folie après la mort de la célèbre cantatrice, vient d'être rendu à la raison en entendant sa sœur au Théâtre-Italien, où le médecin à qui il s'était confié l'avait fait conduire.

» A la première entrée de notre nouvelle Desdemona, l'Anglais parut se réveiller un peu de sa léthargie, mais le plus grand effet de l'ingénieux moyen, inventé par le docteur, eut lieu au troisième acte, lorsque Pauline chanta la romance du Scariole. L'Anglais se leva brusquement et s'écria: « Je savais bien qu'elle n'était pas morte! » Des larmes de joie coulèrent de ses yeux, et depuis ce moment, il est complètement revenu à la raison. On assure même qu'il vient d'adresser à M^{lle} Pauline Garcia une demande en mariage, qui pourrait bien n'être pas repoussée.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui jeudi, 21 octobre, pour le 2^e début de M. Bernadet, 1^{re} basse-taille, première représentation de la reprise du COMTE ORY, grand-opéra en 2 actes. — Le PÈRE DE LA DÉBUTANTE, vaudeville en 5 actes.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ.

Demain vendredi, 25. UNE FAUTE, vaudeville en 2 actes. — Les MALHEURS D'UN JOLI GARÇON, vaudeville en un acte. — Les GANTS JAUNES, vaudeville en un acte.

En Chine, où vous viendrez me rejoindre. Enfin donc il me connaît et m'apprécie.

— Quel noble cœur! dit Marie.

— Et M. de F... prenant cette exclamation pour un hommage rendu à son mérite, baisa coquettement le front de sa femme; ce fut la seule faveur qu'il obtint. Une chaise de poste attendait M. de F... dans la cour; il y monta tout joyeux, et Mme. de F... se retira dans l'appartement qu'on lui avait préparé au château.

La nuit se passa en prières, et l'on devine pour qui les vœux de la belle fiancée montèrent au ciel.

Mme. la baronne de F... se montra à la cour; elle y déploya une grâce d'esprit, une délicatesse de manières qui lui méritèrent les hommages les plus pressés. L'amitié de l'empereur lui valut une suite nombreuse; en récompense des services désintéressés de son mari, de riches donations lui furent faites, et plus d'un cœur battit à la cruelle espérance que le séjour de l'Inde serait fatal au baron.

Cependant Marie s'éloigna des Tuileries pendant quelque temps, et y reparut bientôt plus belle et brillante.

— Nous avons des nouvelles de M. F... lui dit un soir Napoléon, nous sommes content de son zèle, de son activité; n'avez-vous, madame, aucune grâce à me demander pour lui?

— Votre majesté est trop généreuse dans ses récompenses; je m'en rapporte à vos bontés, sire.

— Eh bien! je l'envoie à Kanton.

— Que de remerciemens!

— A peine ces mots furent-ils prononcés que Mme. de F... poussa un cri à demi étouffé; et tomba sur un fauteuil; on s'empressa, et l'empereur inquiet jeta autour de lui un regard investigateur. Le colonel D... arrivait de l'armée du Nord, et apportait des dépêches aux Tuileries. Sous la prunelle foudroyante de Napoléon le colonel s'arrêta tout tremblant; il avait reconnu Mme. de F..., et il attendait une parole du maître, comme un coupable attend une sentence de mort.

— C'est bien, monsieur, dit l'empereur d'une voix brève et très-sévère, partez sur-le-champ pour l'armée; vous commanderez l'attaque du fort de... allez, et pas un mot; soyez à cheval dans dix minutes. Le colonel s'éloigna, car il savait que la foudre allait éclater. Mme. de F... avait reçu des secours efficaces. Napoléon se rapprocha d'elle.

— J'ai deviné, madame; ne craignez rien, vous ne le verrez plus, j'espère.

Huit jours après, les journaux annonçaient la mort du colonel D... tué au siège de P...

A quelques mois de là, le ministre reçut aussi du secrétaire de la légation envoyé en Chine une dépêche ainsi conçue:

« Monseigneur,

« J'ai la douleur d'apprendre à V. Exc. la mort de M. le baron de F... qui a succombé à une attaque de choléra.

« Mme. de F... prit le deuil: elle épousa un an après M. de L... et comme elle n'avait point d'enfant, elle adopta un jeune orphelin, qui au fond de la Touraine, la console aujourd'hui dans sa vieillesse. Jacques ANAG.

Naisances : 3 garçons, 4 filles. Mariages, 4, savoir : Pierre-François Berlangier, journalier, à Ollignies et Marie-Jeanne Henrard, couturière, rue Porte-aux-Oies. -- Jacques Louis Ubachs, peintre en bâtiment et Claudine Algier, sans profession, rue Casquette. -- Hubert Joseph Fraigneux, tisserand, rue Petite-Bèche et Marie-Catherine Gabriel, sans profession, même rue. -- Louis-Joseph Osmonde, peintre en bâtiment, en Bergère et Marie-Jeanne-Antoinette Remacle, repasseuse, même rue. Décès : 1 homme, 2 femmes, savoir : Nicolas Daubret, âgé de 55 ans, forgeron, à Vaux-sous-Chèvremont. -- Marie-Joseph Enot, âgé de 42 ans, sans profession, à Xhendremal, épouse de Remi Haine. -- Marie-Louis, âgée de 22 ans, sans profession, sur les Fossés.

ANNONCES.

A l'occasion de la fête à XHOVEMONT. BAL dimanche et lundi 27 et 28 courant, chez ANDRÉ THONARD.

On A PERDU une BOURSE EN PERLE contenant environ 35 frs., depuis le faubourg St-Laurent en descendant le thier sur la Fontaine et se dirigeant sur l'Hôtel-de-Ville par le quai de la Sauvenière. La personne qui l'a trouvée est priée de la remettre chez M. ALBERT, pharmacien, rue Souverain-Pont, le contenu sera la RECOMPENSE.

ON DEMANDE UN BON COMPOSITEUR TYPOGRAPHE. S'adresser au bureau de cette feuille.

Huitres anglaises, Cabillaux, Rivets, Flottes, Raies, Saurets pleins et Anchois nouveaux, chez PERET, rue Ste-Ursule.

Saumons frais et fumé, Cabillauds, Rivets, Raies, Anchois, et Huitres anglaises, chez L. ANDRIEN, fils, rue souverain-pont.

POISSONS DE MER, au Moriane, rue du Stokis.

A LOUER pour le 25 DECEMBRE prochain, une MAISON, n° 758, faub. Hocheporte. S'adresser n° 781 même rue.

10.000 à 12.000 FRANCS à PLACER sur hypothèque. S'adresser à M^e ALARD, avocat, rue sur Meuse à l'Eau n° 950.

LA SOCIÉTÉ DE LA HOUILLÈRE DES SARTS, dite CORBEAU au Berleur, ayant repris l'exploitation de ses charbons et houilles, avantageusement connus des consommateurs, informe le public qu'il peut s'en procurer à sa paire, sise à la Croix de Fer, sur la chaussée de Liège à Bierset.

A VENDRE OU A LOUER.

POUR ENTRER IMMÉDIATEMENT EN JOUISSANCE,

UNE BONNE

Maison de Commerce

très-bien achalandée, sise à Liège, place Derrière l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M^e DE BEFVE, notaire, rue Sœurs de Hasque, n° 281-19.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

DES

HOSPICES CIVILS DE LIEGE

Informe MM. les étudiants en chirurgie de la Belgique, que le

CONCOURS PUBLIC

POUR LA

PLACE D'ÉLÈVE INTERNE DE CHIRURGIE,

à l'hôpital de Bavère,

Aura lieu le 7 NOVEMBRE 1859, à 5 heures de relevée, dans l'amphithéâtre de médecine audit hôpital.

Les concurrents sont invités à se faire inscrire au secrétariat de ladite commission, rue Féronstrée, et à y déposer au plus tard le jour du concours avant midi, les certificats exigés par le règlement.

Les avantages attachés à cette place sont un traitement annuel de cent vingt francs, plus la table, le logement, le feu et la lumière audit hôpital.

PLOMBAGE

DES

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, à l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvénient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement dis-

tinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvénient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les DENTS VOISINS, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attributs du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive.

Dans les cas les plus désespérés, M. J. MALLAN affermit les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'âge, Concretions de Tartres, Scorbut ou Affections mercurielles des Gencives.

On peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN sera à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine, chez M. GUINOTTE, confiseur-liquoriste, place St-Lambert, n° 605, où l'on pourra le consulter les mercredis de 11 à 5 heures et les jeudis de 8 à 5 heures de relevée.

A LOUER

UNE

GRANDE ET BELLE MAISON, CONSTRUITE A NEUF, Sise à la station du chemin de fer, à Waremmé, pouvant servir d'Hôtellerie ou de Café. S'adresser au notaire HOUSSA, ou à M. LOUIS, propriétaire à Grandaxhe.

MERCREDI, 50 OCTOBRE 1859, A MIDI PRÉCIS,

ET

LE LENDEMAIN, A NEUF HEURES,

Dans le chantier du sieur L. DELVAUX, sur Avroy, ON VENDRA UNE

QUANTITÉ DES PLUS CONSIDÉRABLES

DE

BOIS SCIÉS.

SAVOIR :

Une très-grande et très-belle partie de planches, quartiers, barreaux et feuillots de chêne de toute longueur, jusqu'à 20 pieds, dont la majeure partie est fort sèche, propre à employer de suite; une quantité extraordinaire de vèrès, terrasses et posselets, de planches, quartiers, barreaux et horrons de hêtre, et de planches et lattes de bois blancs; une grande partie de beaux horrons de chêne, de sapins du nord, de bouleau et de frêne, de 1 1/2-2-3 pouces, propres au charbonnage; une très-grande quantité de belles planches de sapins du nord; belles jantes et douves; etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

AVIS.

M. LEDUC, Libraire,

ET

CORRESPONDANT DES JOURNAUX

Place du Marché.

A l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son Bureau d'Abonnement,

au Passage Lemonnier,

Maison N. 48.

Il tient en outre dans ce local un Cabinet de Lecture des mieux assortis, pour faire suite à l'établissement de ce genre précédemment fondé au même lieu. On y trouvera toutes sortes d'ouvrages élégants, et principalement tous les romans nouveaux et les différentes revues périodiques aussitôt leur apparition.

LE TOUT A DES CONDITIONS TRÈS-MODÉRÉES.

Au même local est établi le bureau des GRANDES AFFICHES DE LIEGE, INDICATEUR DE BRUXELLES, dont la direction est actuellement confiée à M. LEDUC, pour la province de Liège. Les abonnements, annonces et avis divers pour cette publication spéciale ainsi qu'à tous les autres journaux, seront reçus au susdit bureau aux conditions antérieures.

Abonnement à tous les journaux belges et étrangers et à tous les ouvrages par livraisons à des prix avantageux.

Les abonnés continueront d'être servis avec la plus grande exactitude.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES.

APPROUVÉES

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850.

Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n° 201, faubourg d'Amersœur, agent particulier des dites compagnies.

PUBLICATION NOUVELLE

EN VENTE

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LIEGE,

L'INQUISITEUR,

HISTOIRE LIÉGEOISE DU XVI^e SIÈCLE,

PAR

ALPHONSE POLAIN.

1 vol. in-8°. Prix 1 fr. 50 c.

CHEMIN DE FER. — HEURES DE DÉPART.

Table of train schedules for various routes including Liège to Brussels, Anvers, and Courtray, listing departure times and class details.

BOURSES.

PARIS, LE 22 OCTOBRE

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

LONDRES, LE 21 OCTOBRE

Table of stock market prices for London, including various bonds and shares.

AMSTERDAM, LE 22 OCTOBRE

Table of stock market prices for Amsterdam, including various bonds and shares.

ANVERS, LE 25 OCTOBRE

Table of stock market prices for Antwerp, including various bonds and shares.

La rente espagnole s'est assez bien soutenue, malgré une nouvelle baisse de Paris d'hier, qu'on dit être de 3/8 0/0, ouvert à 25 7/8 A, on a fait 25 pour rester 25 7/8 P 15/16 A. Les primes à toutes les échéances ont été assez demandées, mais à des prix modérés.

BRUXELLES, LE 23 OCTOBRE

Table of stock market prices for Brussels, including various bonds and shares.

VIENNE, LE 14 OCTOBRE

Table of stock market prices for Vienna, including various bonds and shares.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 23 OCTOBRE. Le brick anglais Ocean, v. de Sunderland, ch. de charbon. Imprimerie de J. D. Nossent, Imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.